

AVIS D'OCTROI

DEMANDE DE PERMIS UNIQUE

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'un permis unique (PU125) a été octroyé par les Fonctionnaires technique et délégué en date du 25.10.2021 concernant :

Exploitant : Idelux Eau

Situation : Warmifontaine

Objet :

- regrouper les PCRA (produits de curage des réseaux d'assainissement) ainsi que les boues périphériques et exploiter une unité mobile de déshydratation des boues ;
- dont le n° de dossier est 10003168 ;

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous (au Service Urbanisme au 061/27.50.94) à l'Administration communale de Neufchâteau chaque jour ouvrable du 08.11.2021 au 29.11.2021.

Le dossier peut être consulté le 09.11.2021 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement. (Service Urbanisme : 061.27.50.94 la veille au maximum).

Conformément aux modalités définies à l'article 95 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, il vous est loisible d'introduire un recours auprès du Gouvernement wallon. L'adresse à laquelle le recours doit être introduit, sous peine d'irrecevabilité, est la suivante :

Madame Bénédicte Heindricks – Directrice Générale SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

Avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Namur.

Le recours doit être introduit à l'aide du formulaire prévu à l'annexe XI de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, formulaire disponible auprès de l'administration communale et sur le site www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/20521 du Service Public de Wallonie. Il doit être accompagné de la preuve de paiement de 25,00€ sur le compte BE440912 1502 1545 de la Direction des Permis et Autorisations du Département des Permis et Autorisations.

Jean-Yves Duthoit

Directeur général

Simon Defat

Bourgmestre ff